



Administration Téléservices

Le fil conducteur Utilisation et Exploitation

Les manipulations chronologiques dans SIECLE Téléservice

Diffusion Nationale Nancy



SOMMAIRE

S	SOMMAIRE					
1	HIST	FORIQUE DES EVOLUTIONS	3			
2	GEN	ERALITES	4			
	2.1 2.2 2.3 2.4 2.5	EXPRESSION DES BESOINS	4 5 6 7 8			
3	SE C	CONNECTER A SIECLE	9			
	3.1 3.2	CONNEXION AU TRAVERS DE L'ANNUAIRE ACADEMIQUE BIENVENUE SUR LE PORTAIL DES APPLICATIONS	9 9			
4	REP	LICATION DES DONNEES AVEC SIECLE1	11			
	4.1	PROCEDURE DE REPLICATION DES DONNEES SIECLE VERS TELESERVICE	11			
5	GES	TION DES SERVICES	12			
5			12			
	5.1		1Z			
	J.Z 5 2	1 Ouvrir le service	14			
	5.3	PARAMETRAGE	15			
	5.3.	1 Message d'accueil	15			
	5.3.	2 Courrier de notification	16			
	5.3.	3 Consultation des TS Notes	17			
	5.	3.3.1 Type de publication au fil de l'eau	17			
	5.	3.3.2 Type de publication à l'échéance	17			
	5.3.	4 Consultation des TS Absences	20			
	5.3.	5 Consultation des 15 LPC	20			
	J.J. ⊑ 4	$6 \qquad Lien a contact etablissement \dots $	21			
	J.4 5 /	1 Créer les accès des responsables en masse	<u>2</u> 3			
	5.4. 5.4	 Notifier les accès des responsables en masse 	<u>-</u> 5 25			
	5.4	3 Gérer le code pour un responsable élève	28			
	5.5	Acces des eleves (CAE)	32			
	5.5.	1 Notifier les accès des élèves en masse	32			
	5.5.	2 Gérér le code pour un élève	35			
	5.6	STATISTIQUES	38			
	5.6.	1 Synthèse des codes élèves	38			
	5.6.	2 Synthèse codes responsables	38			



1 Historique des évolutions

Version SIECLE	Publié le	Page / Chapitre impacté	Nature de l'évolution
9.4.1	02/11/09	-	Création
11.1	01/03/2011	-	MAJ re notification en masse
11.1	01/03/2011	5.1	MAJ de certaines captures d'écrans
11.1	09/03/2011	5.4	Ajout chapitre 5.4 Accès des élèves
11.1	18/04/2011	3.2, 5.2.1	MAJ de captures d'écrans pour TS Absences
11.3	18/08/2011	-	MAJ copies d'écrans version 11.3
11.3	18/09/2011		Suppression étape 4 : invalidation des Carx si non création de compte parent dans les 3/4mois
12.1	03/04/2012	Tout le document	MAJ des captures d'écrans
12.1	04/04/2012	Page 15	Ajout paramétrage : «Msg d'accueil »
12.1	04/04/2012	Page 19	Ajout paragraphe « Consultation TS LPC »
12.1	07/05/2012	Pages 14 et 19	MAJ des captures d'écrans
12.4	03/12/2012	Tout le document	MAJ Menus + Onglet Statistiques



2 GENERALITES

2.1 Expression des besoins

Le Ministère de l'Education nationale met en place dans les EPLE une offre de « Téléservices » accessible sur Internet à l'intention des parents et des élèves. La gestion de ce nouveau service sera accessible par l'établissement grâce au module TS ADMIN.

L'accès aux Téléservices s'effectuera à partir d'un compte internet que les parents et les élèves se créeront eux-mêmes à partir de deux informations :

- un code d'activation calculé dans SIECLE et fourni par l'établissement
- la date de naissance de l'élève

Deux profils d'utilisateurs pourront donc avoir accès aux téléservices :

- les responsables (en général les parents) → via le CAR (code activation responsable)
- les élèves eux-mêmes → via le CAE (code activation élèves)

Les codes d'activation seront disponibles pour l'établissement via le module spécifique de SIECLE : TS ADMIN - Gestion des Téléservices par l'établissement.

Le CAR et le CAE ne sont pas des identifiants uniques pérennes dans le temps. Ils peuvent être inactivés ou régénérés à la demande de l'utilisateur.

Sur la base de ce code d'activation, responsables et/ou élèves pourront ouvrir un compte (avec identifiant et mot de passe de leur choix) donnant accès aux téléservices proposés par l'établissement.

Le code d'activation (CAR ou CAE) n'est donc utilisé qu'à des fins de gestion d'identité numérique pour vérifier les droits d'accès aux téléservices.



Le code activation n'est pas un nouvel identifiant physique.

Sa finalité est de permettre la création du compte internet de l'élèves/ou du responsable, et de fédérer pour le responsable l'ensemble de ses enfants sur le même compte. Il assure la garantie de sécurité indispensable pour l'accès à des données nominatives sur internet.



2.2 Qu'est-ce-que le Code d'Activation du Responsable (CAR)

Le Code d'Activation Responsable (CAR) :

- Est lié au fonctionnement des téléservices à destination des responsables.
- Est associé à un couple responsable/élève au sein d'un établissement.
- Peut-être utilisé plusieurs années de suite, tant que l'élève reste dans le même établissement.
- Peut-être valide ou invalide : par couple responsable/élève, il n'existe à un instant donné qu'un seul CAR valide.
- Si le CAR est valide et qu'il n'a pas encore été utilisé, il permet au responsable d'ouvrir un compte téléservice.
- Si un parent a plusieurs enfants dans des établissements différents de la même académie, il aura la possibilité de créer un seul compte pour tous les enfants en y rattachant chaque CAR associé.
- Si un responsable s'abonne aux TS dans un établissement, c'est pour tous ses enfants scolarisés dans l'établissement.
- Peut être invalidé par l'établissement scolaire à la demande de son titulaire : l'accès aux informations de l'élève qui avait été ouvert sur la base de ce CAR n'est alors plus possible.

A chaque couple (élève, responsable) est associé un unique code d'accès valide à un instant donné. Ce code permet la création d'un compte Internet.

Le compte internet pour les responsables :

Un compte internet permet d'accéder aux téléservices en y rattachant un ou plusieurs CAR.



Remarque : Les données personnelles du compte (mot de passe, CAR rattachés...) pourront être modifiées ultérieurement. Ces informations personnelles correspondent aux informations du compte téléservices et n'ont pas de lien avec les données personnelles de SIECLE.



2.3 Informations des responsables

- □ Une fiche d'information, contenant les accès aux téléservices, est communiquée par le chef d'établissement à <u>chaque responsable</u> ayant l'autorité parentale
- Sur cette fiche est mentionnée l'adresse du site web téléservices, et comportant toutes les informations et explications nécessaires (exemple : <u>https://www.ac-votreacademie.fr/teleservices</u>)
- □ La fiche comporte une partie qui peut être retournée à l'établissement, si le responsable ne souhaite pas s'abonner aux téléservices.



2.4 Synoptique des tâches à effectuer par le chef d'établissement dans TS ADMIN

Tout d'abord, le chef d'établissement :

- > déclare qu'il souhaite utiliser téléservice (aucune obligation),
- active les téléservices retenus dans son établissement : lorsqu'il y aura plusieurs services possibles, chaque chef d'établissement choisira ceux qu'il souhaite utiliser, sous réserve de décision du recteur d'en rendre certains obligatoires dans son académie.
- définit les paramètres propres à chaque téléservice.
 Par exemple pour les notes, les dates de publications des notes (au fil de l'eau ou à des dates d'échéances fixées pour chaque MEF, division).

Ensuite, il va procéder par étape :

• 1ère étape

L'établissement lance depuis TS ADMIN la génération automatique des codes d'activation sur toute une population de responsables (legal1 et legal2) par critère de niveau : pour tous les élèves de l'établissement, pour un MEF ou pour une Division.

• 2ème étape

Procédure à l'intention des parents : l'établissement informe chaque parent sur l'offre des téléservices et leur communique leur Code d'Activation Responsable (CAR). On appelle cela la notification du CAR.

• Fiche d'information sur laquelle figure l'adresse du site web et le code d'activation de chacun des élèves scolarisés dans l'établissement pour chacun des responsables

• 3ème étape

L'établissement recueille les éventuels retours négatifs des familles.

• L'établissement peut désactiver (ou régénérer) les codes activation des parents ayant indiqué à l'établissement leur refus (ou la perte) d'accès aux téléservices.



2.5 Schéma du processus de gestion des CAR en établissement



3 SE CONNECTER A SIECLE

3.1 Connexion au travers de l'annuaire académique

A l'aide de votre navigateur (Internet Explorer ou Mozilla Firefox), connectez-vous avec l'adresse donnée par votre CRIA : « *http://<nom de la machine académique>/arena* »



3.2Bienvenue sur le Portail des applications

Utilisateurs ayant TOUS les droits sur TOUTES les applications :





L'écran d'accueil spécifique apparaît ci-dessous, si les téléservices n'ont pas encore été ouverts (Attention : ce message continuera d'apparaître tant que l'établissement n'a pas ouvert les téléservices).

	ministêse Education notinsale enseignement supêrieur	Se	conet Ts				Sconet Téléservice	s (Année 2012/2013)
	THE REAL PROPERTY IN THE REAL PROPERTY INTO THE REAL PR	Accueil	Aide	Edition		Quoi de neuf	Informations pratiques	Quitter
Gestion des	téléservices	Accès des Respo	onsables	Accès des Elèves	Statistiques			
Cet établissement n'a pas encore choisi de mettre les téléservices à disposition des responsables et des élèves.								
						Ce	message apparait à	
						la	première connexion	

Sinon, l'écran suivant indique que les téléservices sont ouverts ou pas avec la liste adéquate.



Tous les téléservices seront affichés dans cet écran avec leur état. (Fermé - Ouvert)



4 REPLICATION DES DONNEES avec SIECLE

4.1 Procédure de réplication des données SIECLE vers Téléservice

Pour des raisons de sécurité (séparation des données destinées aux responsables de celles destinées aux établissements) et de performances (serveur dédiés aux téléservices pour les responsables d'élèves), une architecture spécifique de bases de données est mise en place pour stocker les informations accessibles aux responsables.

Une base de données « Téléservice » est mise en place pour le second degré, cette base est alimentée par une opération appelée **réplication**.

La réplication permet de récupérer des données de la base administrative de gestion des élèves SIECLE puis de les injecter dans la base de données « Téléservice ».

Cette opération sera exécutée toutes les nuits, et de ce fait, les données accessibles par les responsables auront 1 jour de décalage.

Il en est de même pour les CAR : tout CAR créé le jour j, ne sera utilisable par le responsable que le jour j+1.



5 GESTION DES SERVICES

5.1 Détails des menus Téléservice





Permet au chef d'établissement d'envoyer, par courriel et/ou courrier, aux responsables leur code d'accès (CAR).





Permet au chef d'établissement de gérer individuellement le code d'accès d'un responsable. Cet écran de gestion individuel des CAR donne accès à toutes les actions sur les CAR (création, gestion, notification, visualisation de l'historique).

Permet au chef d'établissement de notifier en masse des Codes d'Activation Elèves (CAE) pour les élèves concernés.

Permet au chef d'établissement d'envoyer, par courrier, aux élèves leur code d'accès (CAE).

Permet d'afficher une synthèse globale des CAE de l'établissement et par structures.

Permet d'afficher une synthèse globale des CAR de l'établissement et par structures.



5.2 Ouverture des téléservices

5.2.1 Ouvrir le service

Gestion des	téléservices	Accueil Accès des Resp	conet Ts / G Aide onsables	estion des téléservic Edition Accès des Elèves	es / Ouvertur Statistiques	e / fermeture Quoi de neuf	S Informations pra	Gconet Téléser	vices (Année 2012/2013) _{Quitter}
Téléservices non activés: Cet établissement n'a pas encore mis les téléservices à disposition des responsables et des élèves.							Le chet procèc des t cliqua	f d'établissement de à l'activation téléservices en Int sur le bouton Activer	
		Activer les Té	éservices	-					

Une fois l'activation du téléservice fait, l'écran suivant apparaitra avec la liste des téléservices ouverts ou non pour votre établissement :

N	Gestion des téléservices nationaux :
	Onsultation des absences ● Fermé ○ Ouvert
	Consultation du livret personnel de compétences ● Fermé ○ Ouvert
	Consultation des notes Vous ne pouvez prétendre à ce téléservice : - soit vous n'êtes pas utilisateur du module Sconet correspondant, - soit vous n'êtes pas expérimentateur de ce téléservice.
	Brevet Informatique et Internet ● Fermé ○ Ouvert
	Valider Annuler



5.3 Paramétrage

5.3.1 Message d'accueil

Chaque établissement peut personnaliser son message d'accueil qui sera affiché à la fois sur la page de l'élève et du responsable dans « Scolarité services ».

Ce message limité à 1000 caractères peut être mis à jour à tout moment, quel que soit l'état (ouvert/fermé) de chacun des téléservices.

Pour saisir un lien hypertexte : il suffit de sélectionner le texte à mettre en lien, puis taper le lien dans la case "http".

L'aperçu à droite permet de visualiser le « rendu » de la saisie et de voir ce que le responsable et l'élève verront dans « Scolarité services ».

Message d'accueil (117/1000 caractères maximum)	Aperçu :
Bonjour,	Bonjour,
Nous vous informons que l'établissement organise une journée Portes Ouvertes le 15 Mai 2012.	Nous vous informons que l'établissement organise une journée Portes Ouvertes le 15 Mai 2012.
	Le Directeur
][
Valider Annuler	

Visualisation du message côté Parents.





5.3.2 Courrier de notification

Les courriers de notification peuvent présenter aux responsables des élèves les téléservices proposés par le ministère de l'Éducation Nationale mais également un E.N.T si l'établissement en utilise un. Ce menu permet à l'établissement de choisir les adresses qui figureront dans le courrier de notification pour les responsables ou pour les élèves.

L'interface suivante présente ces choix :

Configuration des courriers de notification "						
Type de courrier	ENT à associer au courrier (localisation, description, url)					
Téléservices	ENC88					
 Mixte ENT/Téléservices 	VOSGES					
ENT Seul	ENC88 : https://www.eno88.fr					
	Valider					

La liste des ENT n'est accessible que si le choix « Mixte ENT/Téléservices » ou « ENT seul » est sélectionné.

Si aucun choix n'a été validé par l'établissement, c'est le choix téléservice seul qui est spécifié dans le courrier, c'est-à-dire simplement la liste des téléservices offerts par l'établissement.

Les ENT affichés sont ceux qui ont été saisis via SIECLE Admin.

<u>Remarque</u> : Pour le cas « Mixte ENT/Téléservices » seule l'adresse de l'ENT s'affichera sur les courriers de notification car l'entrée dans les TS se fera par le portail ENT.



5.3.3 Consultation des TS Notes

Vous allez décider du type de publication des notes qui sera offert aux parents.

Les dates d'échéances, ou le « au fil de l'eau » déterminent les moments ou seront pris en compte les dates de publications spécifiés par le professeur au moment de la saisie d'un contrôle.

Par défaut, le type de publication est fixé « au fil de l'eau »

Menu : Gestion des services / paramétrage



Pré requis :

Avoir ouvert le téléservice de publication des notes sinon un message s'affiche et la sélection du type de publication est grisée.

5.3.3.1 Type de publication au fil de l'eau

Le chef d'établissement choisit de publier les notes chaque jour.

Les dates de publication des derniers contrôles (saisies par l'enseignant) seront affichées avec 1 jour de décalage dû à la réplication (voir chapitre 2). Ce choix concernera tous les MEF et Divisions de son établissement.

5.3.3.2 Type de publication à l'échéance

Le chef d'établissement choisit de publier les notes à une date d'échéance (par exemple à la fin du trimestre), ce choix prend en compte la date de publication du contrôle (ensemble des notes de l'élève pour lesquelles la date de publication choisie par le professeur est arrivée à échéance).

Exemple : Contrôle non publié le 12/12/2012

Sélection du t	ype de public	cation •							
Au fil de l'eau O A échéance Dates de publication			Firefox *						
			Sconet Notes - SCONET Notes - Cont × Authentification ATEN × +						
Mef	Division	Dates de publication				100729 1009			1.2.7
1-STMG 31016	1STMG 1	12/12/2012	LYCEE LEGT		-	Utilisateur :	WANDOWN.		
1-STMG 31016	1STMG 2		fdac fdac		Péri	ode(s) active(s) : T2		
1ES	1 ES1		Notes > Notation > Saisie des notes						
1ES	1 ES2		A ALEA	<u> </u>					
1ESEU	1 ES1		Accueil		Aide	Edition	Quoi de neut	Informations Académiques	AtoutScone
1ESEU	1 ES2		Notation	Contrôle de M.		~			
1L	1L		^{lo} Saisie des notes	Période T1			Division 1STMG 1	Matière - Modality 1-STMG 31016	é - MEF MATH
1LEU	1L		Saisie des	Libellé interro2109			Coefficient 1.0	Notation sur 10	
1S SVT	1 S1		Appréciations	Date du contrôle 12/11/	2012		Date de publication 13/12/2	2012	
10.017	1.00		nénérales et				(Date à partir de laquelle le co	ntrôle pourra figurer dans les relevés	de notes)



Une date d'échéance sera saisie par MEF et par division par le chef d'établissement :

🖪 Sélection du type de publication 🛛 😯								
🔵 Au fil de l'eau		 A échéance 						
Dates de public	Dates de publication							
Mef	Division	Dates de publication						
1-STMG 31016	1STMG 1		Date saisle par MEF / Division	A				
1-STMG 31016	1STMG 2							
1ES	1 ES1							
1ES	1 ES2							
1ESEU	1 ES1		Ajout/Suppression d'une date					
1ESEU	1 ES2		pour up couple MFF / Division					
1L	1L							
1LEU	1L			-				
1S SVT	1 S1							
1S SVT	1 S2							
1SSVTE	1 S1							
1SSVTE	1 S2							
2DEGT2	21	04/12/2012		•				

Ajout d'une date d'échéance :

🖪 Sélection de la date à ajouter 😁



Puis sélection des couples MEF/Divisions :

/10/2009 📰	-iblac - 1	Sélectionner TOUS les couples MEF / Division
	Mef	Division
	SEME	301
	3EME	302
	SEME	303
	3EME	
	3EME	Selectionner un ou plusieurs
	3SEGPA 2210A	couples MEE / Division
	3SEGPA 23399	
	3SEUR	301
	3SINT	302
	3SMT	303
	3SINT	304
	SSINT	305
	4 G	401
	4 G	402
	4 G	403
	4 G	404
	4G	405
	4SEGPA	410
	4SEGPA	411
	4SEUR	401
	4SINT	402
	4SINT	403
	ACINT	404



Suppression d'une date d'échéance :



Puis sélection des couples MEF/Divisions proposés pour cette date choisie :

Sélection de la date à supprimer 🐨							
30/11/2009 🚟							
Mef/Division possibles	Mef/Division possibles 🐨						
	Mef Division						
	3SEGPA 2210A 310						

Lorsque l'utilisateur change de type de publication : s'il avait choisi le type de publication « au fil de l'eau » et qu'il veut repasser à celui « à échéance », pas de problèmes. Par contre dans le cas inverse, de « à échéance », à « au fil de l'eau », un message d'avertissement lui indique qu'il va perdre l'ensemble des dates saisies et une confirmation est demandée. Les dates sont alors supprimées de la base.

Sélection du typ	Sélection du type de publication 😁						
Au fil de l'eau) A échéance				
Dates de public	ation 🗤						
Hef	Division	Dates de publicati	on				
DEME	301	24/10/2009					
DEME	302						
DEME	303						
DEME	304						
DEME	305		Suppression des dates d'échéance				
3SEGPA 2210A	310	30/11/2009					
OSEUR	301	24/10/2009	Les dates d'échéance vont être supprimées.				
SSINT	302						
SSINT	303		Oui Non				
SSINT	304						
SSINT	305						
4 G	401						



Remarque importante : Si l'utilisateur ferme le téléservice de publication des notes, il ne perd pas son paramétrage en cours.



5.3.4 Consultation des TS Absences

Le téléservice d'Absence pour les établissements utilisateurs de "SIECLE Absences" est généralisé. Seules les absences constatées, légitimes et classées sont publiées.

Consultation : Idem TS Notes (pas de paramétrage dans TS ADMIN).

5.3.5 Consultation des TS LPC

Pour accéder au paramétrage de la consultation du livret de compétence, il faut préalablement ouvrir ce téléservice.

Paramétrer le téléservice de consultation du LPC c'est définir le délai écoulé délai (en nombre de jours) entre la saisie d'une compétence pour un élève et le moment où celle-ci est publiée dans le téléservice.

Lorsque le téléservice est ouvert :



- Le délai minimum varie entre 2 jours et 365 jours. Par défaut il est à 8 jours.

- Attention : la fermeture du téléservice après paramétrage du délai de publication n'annule pas ce dernier. Ce qui implique qu'une réouverture du téléservice se fait avec le paramétrage fixé auparavant

Consultation des TS LPC côté Parents

scolarité services	aide se déconnecter gérer son compte 🚍
La scolarité de Charlène née le 07/07/1997 élève de 4F	Collège LANGEVIN WALLON Hanti des places 40 rue du Rendez-Vous 54360 BLANVILLE-SUR-L'EAU
Le livret de compétences	Retour
Compétence 🧾 1 2 3 4 5 6	7 Paller 3 👻
🔶 La maîtrise de la langue française	La compétence 1 n'est pas validée
Lire Ecrire	Dire
Item validé Adapter son mode de lecture 🔶 Reproduire un documen	sans 🔷 Formuler clairement un 🔷
Repérer les informations Ecrire lisiblement un text	e Développer de façon suivie 🔷
Items non 📈 Utiliser ses capacités 🔷 Rédiger un texte bref	Adapter sa prise de parole 🔷
validás 🥌 Dégager, par écrit ou oral 🔷 Utiliser ses capacités de	Participer à un débat, à un 🔷

Le parent a la possibilité de sauvegarder le livret de compétence de son enfant au format PDF.



Scolarité services		aide se déconnecter gérer son compte 昌
La scolarité de Charlène née le 07.07/1997 élève de 4F		Collège LANGEVIN WALLON Haut des places 40 rue du Rendez-Vous 54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU
Le livret de compétences		Retour
Compélence 📰 1 2 3 4 5 6 7	0	Palier 3 💌
Synthèse des acquis du palier 3 du socle commun de connaissances et de con	Editer le livret :	au format PDF
	ipeterioco	
<u>Compétence 1</u> - La maîtrise de la langue française	non validée à ce jour	Ouverture de lpcpalier_3.pdf
<u>Compétence 2</u> - La pratique d'une langue vivante étrangère	non validée à ce jour	Vous avez choisi d'ouvrir T lpcpalier_3.pdf
<u>Compétence 3</u> - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	non validée à ce jour	qui est un fichier de type : csv File à partir de : https://dpn-difftel-web2.in.ac-nancy-metz.fr
Compétence 4 - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	non validée à ce jour	Que doit faire Firefox avec ce fichier ?
Compétence 5 - La culture humaniste	non validée à ce jour	Quvrir avec Adobe Reader 9.5 (défaut) Enzeditive la fichier
Compétence 6 - Les compétences sociales et civiques	non validée à ce jour	Joujours effectuer cette action pour ce type de fichier.
Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative	non validée à ce jour	
		ОКА

5.3.6 Lien de contact établissement

Afin que les responsables des élèves puissent communiquer avec l'établissement, l'établissement doit déclarer la boîte dans laquelle il recevra ses messages.

Configuration du lien	de contact établissement 😽	
Lien de contact	Courriel de contact	
Actif Non Actif	ce.RNE@ac-nancy-metz.fr ce.RNE@ac-nancy-metz.fr Prenom.NOM_RESP@ac-nancy-metz.fr	v
	Valider	

L'établissement choisi de d'offrir ou non cette possibilité de communiquer en sélectionnant le lien de contact « Actif » ou « Non Actif ». Si la fonctionnalité est activité, une adresse mail au moins doit être activée.

Le responsable, dans l'application téléservice verra alors un lien « Contacter l'établissement ». En cliquant sur ce lien, un formulaire de saisie de message lui est proposé.

Contact éta	blissement	×
Objet *	Sujet du message	
Message *	Message du parent	
	Valider Annuler	



S'il va jusqu'au bout de sa démarche, l'établissement reçoit un message de la forme suivante :

	<< mail_parent@fournisseur.fr >>		
et	Téléservices - << Sujet du message >>		
ur	<< mail_etablissement@ac-academie.fr>>		
ess	sage saisi via l'application Téléservices par:		
vilité	té1 Prénom1 Nom1 << ou Civité2 Prénom2 Nom2 >>		
ont	tenu:		
<<	Message du parent >>		

Les nom et prénom du responsable associé au compte Téléservices (ou des deux responsables dans le cas d'un compte joint) sont ajoutés avant le corps du message. Le courriel utilisé pour la création du compte Téléservices « parent » apparaît dans le champ expéditeur. L'établissement peut donc répondre directement au parent par son client de messagerie.

Le responsable reçoit une copie du mail qu'il a adressé à l'établissement (sans cependant avoir de visibilité sur l'adresse de l'établissement "undisclosed-recipients: ;").

La liste déroulante propose l'ensemble des courriels définis dans le module « Commun », c.-à-d. l'adresse de courriels 1 ou 2 ainsi que les courriels de vie scolaire potentiellement définis par l'établissement et créés dans DELEG-CE. Si aucun courriel n'est défini, la liste déroulante ainsi que le bouton « Valider » sont grisés.



5.4 Accès des responsables (CAR)

Ce menu a pour objet de permettre aux chefs d'établissement de gérer les accès des responsables aux téléservices. Deux sous menus ont pour objectif d'effectuer des opérations en masse : génération des accès et notifications des CAR aux responsables. Le troisième sous menu est consacré à la gestion individuelle des CAR d'un couple Responsable, élève.

<u>Remarque</u> : Pour la téléinscription, si des responsables d'élèves étaient en possession d'un compte dans l'établissement précédent, le code est rattaché au compte du nouvel établissement. Ce processus automatique est dénommé « Continuité d'accès ». Il est conditionné au fait que les téléservices sont ouverts dans le nouvel établissement.

5.4.1 Créer les accès des responsables en masse

Ce choix permet au chef d'établissement de générer des Codes d'Activation Responsable (CAR) pour les responsables des élèves concernés.

Pré requis :

Avoir ouvert un téléservice dans l'établissement.

<u>Attention</u> :

Cette fonctionnalité est destinée aux couples élèves/responsables sans CAR valide et n'ayant pas refusé l'accès aux téléservices.

Pour modifier des accès lorsqu'un CAR valide a déjà été notifié, il conviendra de passer par la gestion individuelle des CAR.

Gestion des téléservices Sélection des élève Population tous les élèves MEF SEM Olivision 3A	Accès des Responsables Créer les codes en masse Notifier en masse Gérer le Code pour un fres ME	Accès des Elèves	Statistiques Plusieurs cr - Pour to - Pour u - Pour u - Pour u	itères de sél ous les élève n MEF ne Division	ectio es de	on vous votre é	sont p établiss	roposés : ement	
Filtre Qualité Qualité ✓ Légal 1 ✓ Lé Liste des élèves / re	égal 2 esponsables 🗣	Au	tre critère sur le -Sans code vali -Tous	e type d'accè de	es :				
Elève	Responsable	Qualité	Adresse	A refusé l'accès	A un code valide	Date de Notification	Date de continuité d'accès	Créer code 2	
; Sidjy (3D)	n	Légal 1	24 avenue	-	Oui				4
Sidjy (3D)	Claud	ie Légal 2	24 avenue ROOST WARENDIN		Non			☑	
Cyril (3A)	1.000	Légal 1	39 RUE DU	-	Oui	09/10/12			1
Cyril (3A)	and a start	Légal 2	39 RUE DU	-	Oui	09/10/12			,
Créer les codes		La val	idation générera spondants pour l	a les Codes d es élèves/re	'Acc spon	ès Resp sables s	onsabl sélectio	es (CAR) onnés	

La liste du couple élève / responsable apparaît en fonction des critères et filtres choisi.



Il est alors possible de cocher des couples élève/responsable afin de leurs donner accès aux téléservices en leurs générant des codes d'activation responsables.

Une date de notification apparait pour certains de ces couples élève/responsable qui ont déjà un accès aux téléservices, ceci pour indiquer qu'ils ont déjà été avertis par courrier ou par courriel.

La qualité du responsable (légal 1 ou légal 2) est affichée ainsi que son adresse.

Les données affichées correspondent aux couples responsable/élève recherchés, et au CAR valide en cours pour ce couple s'il existe.

Si il existe un code d'accès en cours de validité (notifié ou non) pour un couple responsable / élève, aucun nouveau CAR ne sera généré, la case à cocher est désactivée : la ligne est informative.

La colonne « Date de continuité d'accès » indique la date à laquelle le nouveau CAR a été rattaché au compte contenant le CAR associé à l'établissement quitté par l'élève. Cette colonne n'est affichée que lorsqu'on s'intéresse à tous les codes. (De même que les colonnes « À un code valide » et « Date de notification »)

<u>Règles importantes :</u>

- Des accès ne peuvent être créés uniquement pour les responsables légal1 et légal2 définis dans SIECLE.
- Des accès peuvent être créés uniquement pour les responsables qui n'ont pas eus encore de CAR généré ou qui n'ont pas refusé les téléservices et en possession d'aucun CAR valide.
- Si un responsable possède un accès mais qu'il n'est pas encore notifié, son accès pourra alors être supprimé et son CAR invalidé.



5.4.2 Notifier les accès des responsables en masse

Ce choix permet au chef d'établissement d'envoyer au responsable l'information de la mise en place des téléservices ainsi que leur code d'accès (CAR).

Sestion des téléservices Accè Sélection des étéves Cré Population No O tous les étéves Gé	s des Respo ser les code: tifier en mas rer le Code j	onsables Accès des s en masse se pour un (responsable,élé	Elèves St eve)	 La selection des é Pour tous les é Par MEF Par division Sur le responsa Pour les respondéjà notifiés ma ou tous les responsa 	eleves / respons lèves able (légal1 et/o nsables non notif ais qui n'ont pas ponsables.	ables s u légal fiés uni créé d	2) iquement, e compte
O MEF)16	👻 🗹 Légal 2		🔘 Déjà notifiés mais sans compte			
O Division	v]		• Tous			
Informer par				Dor C	OURFIOR OLOCTROD		· · · · · · · · · · · · ·
Informer par Courrier électronique Document papier Liste des notifications				- par c - par c	ourrier electron	ique (c	ourriet)
Informer par	A R	Responsable	Qualité	- par c - par c	ourrier papier	Mode de Notification	Date de continuité d'accès
Informer par Courrier électronique Document papier Liste des notifications Elève Constance (1 ES2)	R	Responsable abelle	Qualité Légal 2	- par c - par c	ourrier papier	Mode de Notification	Date de continuité d'accès
Informer par Courrier électronique Document papier Liste des notifications Diève Constance (1 ES2) Constance (1 ES2)	A R	Responsable abelle atrice	Qualité Légal 2 Légal 1	- par c	Date de Notification	Mode de Notification	Date de continuité d'accès
Informer par Courrier électronique Document papier Liste des notifications Constance (1 ES2) Constance (1 ES2) Leonie (2 3)	A R	tesponsable abelle atrice Fredéric	Qualité Légal 2 Légal 1 Légal 1	- par c - par c	Date de Notification 07/12/12 28/09/12	Mode de Notification Mél Courrier	Date de continuité d'accès
Informer par Courrier électronique Document papier Liste des notifications 🐨 Elève Constance (1 ES2) Constance (1 ES2) Leonie (2 3) Leonie (2 3)	A	Responsable abelle atrice Fredéric Nicole	Qualité Légal 2 Légal 1 Légal 1 Légal 2	- par c - par c	Date de Notification	Mode de Notification Mél Courrier	Date de continuité d'accès
Informer par Courrier électronique Document papier Liste des notifications Ciève Constance (1 ES2) Leonie (2 3) Leonie (2 3) Brandon (T ES1)	• 6	Responsable abelle atrice Fredéric Nicole Serge	Qualité Légal 2 Légal 1 Légal 1 Légal 2 Légal 1	- par c	Date de Notification 07/12/12 28/09/12 28/09/12	Mode de Notification Mél Courrier Courrier	Date de continuité d'accès
Informer par Courrier électronique Document papier Liste des notifications Constance (1 ES2) Constance (1 ES2) Leonie (2 3) Leonie (2 3) Brandon (T ES1) Héléna (2 2)	▲ F	Responsable abelle atrice Fredéric Nicole Serge Corinne	Qualité Légal 2 Légal 1 Légal 1 Légal 2 Légal 1 Légal 2	- par c	Date de Notification 07/12/12 28/09/12 28/09/12	Mode de Notification Mél Courrier	Date de continuité d'accès

Dès qu'une case à cocher du type de transmission est sélectionnée, la liste s'affiche.

Si seule la case à cocher « Courrier électronique » est cochée :

La colonne « adresse/courriel » indique les adresses mail disponibles dans SIECLE, les autres sont laissés à blanc. Seules les personnes disposant d'un e-mail seront alors notifiées.

Si seule la case à cocher « Document Papier » est cochée :

La colonne « adresse/courriel » indique les adresses disponibles dans SIECLE, les autres sont laissés à blanc. Seules les personnes disposant d'une adresse seront alors notifiées.

Un document PDF est généré après avoir appuyé sur le bouton

Si les deux cases sont cochées alors la priorité est donnée au courrier électronique. Si l'établissement ne possède pas d'adresse mail pour un responsable alors celui-ci est notifié par courrier papier.



Exemple :

Académie de CLG GUY DE 32 RUE CAN 78800 HOU Tél: 01 61 04 Fax: 01 61 04 Courriel:	VERSAILLES E MAUPASSANT IILLE PELLETAN LLES 32 60 I 32 50	Le c à	nef d'établissement	Le 10/01/2011
Objet : m internet p enfant	ise à disposition de services our suivre la scolarité de votre	DUF 1 ru 780	AND Michel e de Paris 0 VERSAILLES	
En tant que re compte interne	sponsable légal de l'élève <i>Pierre DURAN</i> I pour accéder aux services proposés par l	vous trouvere e CLG GUY Di	z ci-dessous un code unique qui vous E MAUPASSANT.	s permettra <mark>de créer un</mark>
	Elève DURAND Pierre	Classe EME1	Code d'activation	3]
Dés le 11/01/20 de saisir votre Ine fois cette pi <i>[[Liste des téli numérique de</i> onformément à	11, Il suffit de vous connecter à l'adress code d'activation puis de suivre les diffé rocédure réalisée, vous disposerez des sen i-services nationaux et académiques ou travail]]; d'autres services pourront être ajo la loi "informatique et libertés" du 6 janvier	e Internet : [ac rentes étape: rices suivants : verts par l'étai utés par la suit 1978 modifiée	resse TSI [adresse ENT] s qui vous seront indiquées. dissement à destination des paren e. en 2004, vous bénéficiez d'un droit d	its] [et] [un espace l'accès et de rectification
Dés le 11/01/20 de saisir votre Jne tois cette pr [[Liste des têle numérique de conformément à ux informations i vous ne sou Igné. [[Vous av pplications péd	11, Il suffit de vous connecter à l'adress code d'activation puis de suivre les diffé rocédure réalisée, vous disposerez des sen is-services nationaux et académiques ou travail]]; d'autres services pourront être ajo la loi "informatique et libertés" du 6 janvier qui vous concernent, que vous pouvez exe haitez pas accèder à ces services, je vou ez aussi la possibilité de refuser l'accès at agogiques mises à disposition des élèves d	e Internet : [ac rentes étape: rices suivants : verts par l'étai utés par la suit 1978 modifiée roer en vous a s prie de bien ix services Inte urant le temps	Iresse TSI [adresse ENT] a qui vous seront indiquées. Dissement à destination des paren e. en 2004, vous bénéficiez d'un droit d fressant au chef d'éfablissement. vouloir me retoumer le coupon ci-jo met pour votre enfant, votre enfant a scolaire.]]	its) (et) (un espace l'accés et de rectification int dûment renseigné e aura toutefois accès au
Dés le 11/01/20 de saisir votre Jne fois cette pi <i>[[Liste des têli- numérique de conformément à ux informations</i> i vous ne sou gplications péd Veuillez agréer	11, Il suffit de vous connecter à l'adress code d'activation puis de suivre les diffé tocédure réalisée, vous disposerez des sen de-services nationaux et académiques ou travail]]; d'autres services pourront être ajo la loi "informatique et libertés" du 6 janvier qui vous concernent, que vous pouvez exe haitez pas accèder à ces services, je vou ez aussi la possibilité de refuser l'accès at agogiques mises à disposition des élèves d mes salutations distinguées.	e Internet : [ac rentes étape: lices suivants : verts par l'étal utés par la suit 1978 modifiée roer en vous a s prie de bien ex services inté urant le temps Le chef [Nom du	Inesse TSI [adresse ENT] a qui vous seront indiquées. blissement à destination des paren e. en 2004, vous bénéficiez d'un droit d fressant au chef d'établissement. vouloir me retoumer le coupon ci-jo met pour votre enfant, votre enfant a scolaire.]] d'établissement i chef. d'étab.]	its) [et] [un espace "accés et de rectification int dûment renseigné e aura toutefois accès au
Dés le 11/01/20 de saisir votre Jne fois cette pi <i>[[Liste des télinumérique de conformément d ux informations</i> is vous ne sou igné. [[Vous av pplications péd Veuillez agréer Refus de l'a	11, Il suffit de vous connecter à l'adress code d'activation puis de suivre les diffé rocédure réalisée, vous disposerez des sen is-services nationaux et académiques ou travail]]: d'autres services pourront être ajo la loi "informatique et libertés" du 6 janvier qui vous concernent, que vous pouvez exe haitez pas accèder à ces services, je vou ez aussi la possibilité de refuser l'accès au agogiques mises à disposition des élèves d mes salutations distinguées.	e Internet : [ac rentes étape: rices suivants : verts par l'étai utés par la suit 1978 modifiée roer en vous ai s prie de bien ix services inte urant le temps Le chef [Nom du	resse TSI [adresse ENT] a qui vous seront indiquées. blissement à destination des paren e. en 2004, vous bénéficiez d'un droit d fressant au chef d'établissement. vouloir me retourner le coupon ci-jo met pour votre enfant, votre enfant a scolaire.]] d'établissement i chef. d'étab.] Refus de l'accés aux services INTE (hors applications pédag	its) (et) (un espace l'accès et de rectification int dûment renseigné e aura toutefois accès au aura toutefois accès au RNET pour l'élève ogiques):
Dés le 11/01/20 de saisir votre Une fois cette pi <i>[[Liste des têli- numérique de Conformément à ux informations</i> 61 vous ne sou igné. [[Vous av pplications péd Veuillez agréer Refus de l' Nom de la per	11, Il suffit de vous connecter à l'adress code d'activation puis de suivre les diffé tocédure réalisée, vous disposerez des sen is-services nationaux et académiques ou travail]]; d'autres services pourront être ajo la loi "informatique et libertés" du 6 janvier qui vous concernent, que vous pouvez exe haitez pas accèder à ces services, je vou ez aussi la possibilité de refuser l'accès at agogiques mises à disposition des élèves d mes salutations distinguées.	e Internet : [ac rentes étape: lices suivants : verts par l'étal utés par la suit 1978 modifiée roer en vous a s prie de bien ex services inte urant le temps Le chef [Nom du sable chel	resse TSI [adresse ENT] a qui vous seront indiquées. blissement à destination des paren e. en 2004, vous bénéficiez d'un droit d fressant au chef d'établissement. vouloir me retoumer le coupon ci-jo met pour votre enfant, votre enfant a scolaire.]] d'établissement i chef. d'étab.] Refus de l'accés aux services INTE (hors applications pédag DURAND Pierre (3E)	its) [et] [un espace "accés et de rectification int dûment renseigné e aura toutefois accès au RNET pour l'élève ogiques): ME1)
Dés le 11/01/20 de saisir votre Une fois cette pi <i>[[Liste des têli- numérique de Conformément à ux informations</i> is vous ne sou igné. [[Vous av pplications péd Veuillez agréer Refus de l' Nom de la per Je ne souhait	11, Il suffit de vous connecter à l'adress code d'activation puis de suivre les diffé océdure réalisée, vous disposerez des sen à-services nationaux et académiques ou travail/]; d'autres services pourront être ajo la loi "informatique et libertés" du 6 janvier qui vous concernent, que vous pouvez exe haitez pas accèder à ces services, je vou ez aussi la possibilité de refuser l'accès au agogiques mises à disposition des élèves d mes salutations distinguées.	e Internet : [ac rentes étape: rices suivants : verts par l'étai utés par la suit 1978 modifiée rcer en vous a s prie de bien ix services inté urant le temps Le chef [Nom du sable chel élève: Nor	Inesse TSI [adresse ENT] a qui vous seront indiquées. blissement à destination des paren e. en 2004, vous bénéficiez d'un droit d dressant au chef d'établissement. vouloir me retourner le coupon ci-jo met pour votre enfant, votre enfant a scolaire.]] d'établissement i chef. d'étab.] Refus de l'accès aux services INTE (hors applications pédage DURAND Pierre (3EM)	its] [et] [un espace "accès et de rectification int dûment renseigné e aura toutefois accès au sente soutefois accès au sente soutefois accès au sente soutefois accès au sura toutefois accès accès accès accès accès accès au sura toutefois accès au sura toutefois accès au sura toutefois accès
Dés le 11/01/20 de saisir votre Une fois cette pi <i>[[Liste des têli numérique de</i> <i>Conformément à</i> <i>iux informations</i> <i>ii vous ne sou</i> <i>igné. [[Vous av upplications péd</i> Veuillez agréer Refus de l' <i>Nom de la per</i> Je ne souhait DURAND Pier Fait à	11. Il suffit de vous connecter à l'adress code d'activation puis de suivre les diffé rocèdure réalisée, vous disposerez des sen à-services nationaux et académiques ou travail/]; d'autres services pourront être ajo la loi "informatique et libertés" du 6 janvier qui vous concernent, que vous pouvez exe haitez pas accèder à ces services, je vou agogiques mises à disposition des élèves d mes salutations distinguées. accès aux services INTERNET du respor sonne détentrice de l'autorité : DURAND M e pas accèder aux services internet de l' re (3EME1) le	e Internet : [ac rentes étape: rices sulvants : verts par l'étai utés par la suit 1978 modifiée roer en vous a s prie de bien ix services inté urant le temps Le chef [Nom du sable chel élève: Nor	Iresse TSI [adresse ENT] a qui vous seront indiquées. blissement à destination des paren e. en 2004, vous bénéficiez d'un droit d dressant au chef d'établissement. vouloir me retoumer le coupon ci-jo met pour votre enfant, votre enfant a scotaire.]] d'établissement i chef. d'étab.] Refus de l'accès aux services INTE (hors applications pédage DURAND Pierre (3E) n de la personne détentrice de l'autor te souhaite pas que l'éléve dont je sse accèder aux télé-services.	its) [et] [un espace l'accès et de rectification int dûment renseigné e aura toutefois accès au aura toutefois accès au RNET pour l'élève ogiques): ME1) nté : DURAND Michel suis responsable

Remarque :

Si toute la population sélectionnée a déjà été notifié un message vous en avertira. De même, si aucun téléservice n'est ouvert dans l'établissement, la liste des téléservices à afficher dans le courrier de notification sera vide et donc un message vous en avertira.

Attention	Attention
Aucun couple élève / responsable n'existe pour cette sélection Ok	Aucun téléservice n'est ouvert dans votre établissement, la liste des téléservices dans les courriers sera donc vide !! OK



Les personnes notifiées avant la version 12.1 auront un mode de notification « Inconnu ». Les responsables qui ont ou vont bénéficier de la continuité d'accès sont affichés en rouge (le courrier de notification diffère quelque peu pour ces personnes).

Objet : mise à disposition de services internet pour suivre la scolarité de votre enfant

Vous étiez titulaire, en tant que responsable légal de l'élève , d'un compte internet de suivi de sa scolarité dans l'établissement précédent. Je vous informe que vous pouvez continuer cette année d'utiliser ce même compte pour les téléservices suivants :

Consultation des absences, Consultation du livret personnel de compétences ; d'autres services pourront être ajoutés par la suite.

Le nouveau code ci-dessous va être associé à votre compte de manière automatique.

Elève	Classe	Code d'ac	Code d'activation			
Concerning States of States of	1 STMG1	07RF	DUE	JHQ	HC	

Dès le 21/11/2012, il vous suffit de vous connecter à votre compte à l'adresse internet : \${teleservices.url}

(Vous pourrez vérifier que ce nouveau code y est bien référencé en suivant le lien "gérer son compte" en haut à droite. A défaut, vous pourrez l'ajouter en cliquant sur le bouton "rattacher un enfant".)

Ce courrier sera envoyé une seule fois après le changement d'établissement (l'année suivante ou en cas de renotification la même année : *courrier normal*)

<u>Règles importantes :</u>

- La notification d'un CAR entraîne le stockage de la date de notification dans la base SIECLE, vous pouvez la retrouver dans d'autres écrans à titre d'information
- Seules les personnes, dont le CAR valide n'a pas de date de notification, sont prises en compte
- Un courriel est envoyé ou un courrier est édité par couple élève / responsable mais un seul courrier est envoyé à un responsable qui possède plusieurs CAR valides non notifiés dans le même établissement (plusieurs enfants concernés).



5.4.3 Gérer le code pour un responsable élève

Ce choix permet au chef d'établissement de gérer le code d'accès d'un responsable. Cet écran de gestion individuel des CAR permet d'effectuer toutes les actions sur les CAR (création, gestion, notification, visualisation de l'historique).

enseignement					Sconet T	éléservi	ces (Ann	ée 2012/201
suptritor E	Sconet Ts /	Accès des	Respons	ables / Gére	r le Code pour	un (respo	nsable,élève))
	Accueil Aide		Edition		Quoi de	neuf	Informations	s pratiques
Gestion des teleservices	Acces des Responsables	Acces	des Eleve	s Statisti	ques			
Sélection des élèves	Créer les codes en mass	е						
Première(s) lettre(s) du	Notifier en masse				Division			
	Gérer le Code pour un (re	sponsable	e,élève)				-	
	(10US)				Toutes)	T		Rechercher
	- Zone de saisi - Par MEF - Par Division	ie du no	om (à p	artir de la	a première	lettre)		
élection des élèves 🔹 remière(s) lettre(s) du nom de l'élève	Mef	D	ivision					
	(Tous)	1L		•	lechercher			
Liste des élèves / responsables	,							
Elève	Responsable	A refusé l'accès	A un code valide	Date de notification	Mode de notification	Utilisé	Date de continuité d'accès	Gestion des codes
Elève - 1 L - née le 14/12/	Responsable	A refusé l'accès	A un code valide	Date de notification	Mode de notification	Utilisé	Date de continuité d'accès	Gestion des codes
Elève - 1 L - née le 14/12/1	Responsable 1996 (Légal 1)	A refusé l'accès	A un code valide Oui	Date de notification 07/12/2012	Mode de notification Courrier	Utilisé	Date de continuité d'accès	Gestion des codes
Elève - 1 L - née le 14/12/	Responsable 1996 (Légal 1) (Légal 2)	A refusé l'accès Oui	A un code valide Oui Non	Date de notification 07/12/2012 07/12/2012	Mode de notification Courrier Courrier	Utilisé Non Non	Date de continuité d'accès	Gestion des codes Gérer les codes Gérer les codes
Elève - 1 L - née le 14/12/ - 1 L - née le 06/02/19	Responsable (Légal 1) (Légal 2) 996	A refusé l'accès Oui	A un code valide Oui Non	Date de notification	Mode de notification Courrier Courrier	Utilisé Non Non	Date de continuité d'accès	Gestion des codes Gérer les codes Gérer les codes
Elève - 1 L - née le 14/12/ - 1 L - née le 06/02/19	Responsable (Légal 1) (Légal 2) 996 (Légal 1)	A refusé l'accès - Oui	A un code valide Oui Non Oui Oui	Date de notification 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012	Mode de notification Courrier Courrier Courrier	Utilisé Non Non Non	Date de continuité d'accès	Gestion des codes Gérer les codes Gérer les codes Gérer les codes
Elève - 1 L - née le 14/12/ - 1 L - née le 06/02/19 - 1 L - née le 31/05/1991	Responsable (Légal 1) (Légal 2) 996 (Légal 1) (Légal 2) 6	A refusé l'accès Oui 	A un code valide Oui Non Oui Oui Oui	Date de notification 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012	Mode de notification Courrier Courrier Courrier Courrier	Utilisé Non Non Non Non	Date de continuité d'accès	Gestion des codes Gérer les codes Gérer les codes Gérer les codes Gérer les codes
Elève - 1 L - née le 14/12/ - 1 L - née le 06/02/19 - 1 L - née le 31/05/199	Responsable (Légal 1) (Légal 2) 996 (Légal 1) (Légal 2) 6 (Légal 1) (Légal 2)	A refusé l'accès Oui 	A un code valide Oui Non Oui Oui Oui Oui Oui	Date de notification 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012	Mode de notification Courrier Courrier Courrier Courrier Courrier	Utilisé Non Non Non Non Non	Date de continuité d'accès	Gestion des codes Gérer les codes Gérer les codes Gérer les codes Gérer les codes
Elève - 1 L - née le 14/12/1 - 1 L - née le 06/02/19 - 1 L - née le 31/05/1990	Responsable (Légal 1) (Légal 2) 996 (Légal 1) (Légal 2) 6 (Légal 1) (Légal 2)	A refusé l'accès Oui Oui 	A un code valide Oui Non Oui Oui Oui Oui Oui Oui	Date de notification 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012	Mode de notification Courrier Courrier Courrier Courrier Courrier Courrier	Utilisé Non Non Non Non Non Non	Date de continuité d'accès //- / 	Gestion des codes Gérer les codes Gérer les codes Gérer les codes Gérer les codes Sérer les codes Gérer les codes
Elève - 1 L - née le 14/12/ - 1 L - née le 06/02/19 - 1 L - née le 31/05/1990 - 1 L - née le 19/01/199	Responsable 1996 (Légal 1) (Légal 2) 996 (Légal 1) (Légal 2) 6 (Légal 1) (Légal 2) 6 (Légal 1) (Légal 2)	A refusé l'accès Oui Oui 	A un code valide	Date de notification 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012 07/12/2012	Mode de notification Courrier Courrier Courrier Courrier Courrier	Utilisé Non Non Non Non Non Non	Date de continuité d'accès	Gestion des codes Gérer les codes Gérer les codes Gérer les codes Gérer les codes Sérer les codes Gérer les codes

> Après avoir actionné le bouton Gérer les codes

Une liste des CAR ou plutôt un historique de ces codes est affiché pour le couple élève / responsable sélectionné.



Cet écran indique :

- La visualisation du CAR.
- Une colonne « Valide » où est indiqué le **seul code** valide et utilisable en cas de création de compte.
- Une colonne « Utilisé » qui indique si le responsable a déjà utilisé ce CAR (c'est-à-dire qu'il possède un compte et s'est déjà connecté).
- La date de la dernière modification du CAR.
- La date de notification du CAR au responsable.

				Le chef d'é l'accès aux Le bouton la différen	tablissement peut téléservices pour redeviendra alors ce du bouton	décider d'enlever le responsable. Autoriser l'accès à ver l'accès
Gestion des téléservices Ac	ccès des Respo	nsables A	cees des Elèves Statistiques			
Responsable / Elève sél	lectionné 😯					
Responsable :	(Légal 1)	E	-mail Sconet :	Elève :	- née le 09/	09/1996
Accède aux téléservices	Enlever	accès A	dresse : 35 RUE	Mef : Division	15 SVT : 1 S2	
Liste des Codes d'Accès	(CAR)					
Code	Valide	Utilisé	Date dernière modif.	Date de notification	Mode de notification	Date de continuité d'accès
1W2J - FML - 8EA - BKK	Oui	Oui	26/09/12 Utilisation	26/09/12	Mél	
Nouveau code	Noti	fier code	Invalider code	Retourner à la	a liste	
Génère un nouveau Code valide.	re d'u	Notifie sponsal n courr	le Code au ble par l'envoi ier ou courriel.	Invalider le code.	Retourne des él respon	a la liste lèves / sables.

> Après avoir actionné le bouton Nouveau code

Un nouveau Code Valide sera généré et une nouvelle occurrence apparaitra :

Code	Valide	Utilisé	Date dernière modif.	Date de notification	Mode de notification	Date de continuité d'accès
1B2K - 9NZ - R2Y - 8VL	Oui	Non	10/12/12 Création			
1W2J - FML - 8EA - BKK	Non	Oui	10/12/12 Invalidation	26/09/12	Mél	

Attention, si un CAR est en cours de validité, il sera invalidé avant la création du nouveau CAR valide.



> Après avoir actionné le bouton Notifier code

Une notification du CAR est faite au responsable par l'envoi d'un courrier ou courriel.

Choisir le mode de transmission	
Voulez-vous notifier le responsable par E-Mail ou par Lettre ?	
E-MAIL Lettre	

Ce bouton est accessible si le CAR est valide. La notification peut être faite plusieurs fois depuis cet écran.

Si l'envoi est par E-MAIL, vous aurez le message de confirmation suivant :

Le courrier électronique a bien été envoyé
Ok

Si l'envoi est par **Lettre**, vous aurez le message d'avertissement vous signalant d'enregistrer le fichier PDF généré avant de l'éditer édition :

Attention
Pensez à enregister le fichier .pdf généré si nécessaire car la personne sera considérée comme notifiée.
Ok

Responsable / Elève sélé	ectionné 😽					
Responsable ALANTINI Alex	candre (Légal 2)		10	ikus i ALSH7773 Nine	o	
Accède aux téléservices	Enlever l'a	ccès	M	lef : 651NT Initian (686		
E Liste des Codes d'Accès	(CAR) 😽				Ouverture de Notifi	cation Responsable ALANIOU Nino 🔀
CAR	Valide	ublisé	date dernière modif.	date de notifie	Vous avez choisi d'ouvri	ir
334E + 251 + 56H + T46	Qui	Non	02/11/09 Creation		🔁esponsable /	AL ***?!! Ninon_AL#***?!' Alexandre.pdf
0E3L - MA4 - DHB - 3305	Non	Nor	and a state to collider to		qui est un fichier à partir de : http	de type : Adobe Acrobat Document ://sco-echan1-int.in.ac-orleans-tours.fr
24RD - P3E - 370 - 31W	Non	No Atten	tion	eova 10/09	Oue deit feine Sinefen	
DQUY - OTO - SUB - WM3	Non	No Per	nsez à enregister le fichier .pdf :	généré si	Que doit faire Firefox	avec ce fichier r
21X2 - 18W - 5EY - WAE	Non	Me né	cessaire car la personne sera co	nsidérée	Ouvrir avec	Adobe Reader 8.1 (défaut)
0160 - 48F - UTT - 8NL	Non	No	nme notinee.		🔿 DownThemAll	
2568 - YJ1 - EM4 - 76D	Non	No	ОК		O Enregistrer le	fichier
1MII - ASP - WFD - 1KA	Non	Non	20/10/07 Invalidation		Toujours effe	ctuer cette action pour ce type de fichier.
0808 + FSW - 08X - SOH	Non	Mon	28/10/09 Invalidation			
3UWU - 2CA - V24 - R12	Non	Non	28/10/09 Invalidation		L	
						OK Annuler



Lorsque le responsable a ou a eu un code associé à un compte, le dernier compte connu est alors affiché dans un pavé supplémentaire. (La référence se fait sur le dernier des CAR ayant été associé à un compte. En effet un compte peut avoir été créé bien que le code d'accès ait été invalidé ou regénérer ensuite. Le dernier compte existant créé par le responsable est affiché).

Responsable / Elève sélection	nné 🕶						
Responsable : trick	(Légal 1) E-	mail Sconet :	El	ève : Camille - née le 19/05/199	8		
Accède aux téléservices	Enlever l'accès Ad	iresse : 4 RUE	LOUISE MICHEL M	Mef : 3EMEEU			
		591	Di	ivision : 3C			
Compte téléservice							
Identifiant :	E-	mail du compte :	@ac-nancy-metz.fr Et	at du compte : Validé			
			(Ré initialiser le mot de passe			
Liste des Codes d'Accès (CA	R) 🕶						
Code	Valide	Utilisé	Date dernière modif.	Date de notification	Mode de notification	Date de continuité d'accès	
2L7E 7A7	Oui	Non	23/10/12 Création	20/11/12	Courrier		
			1				
Nouveau code	Notifier code	Inva	lider code Retourr	ner à la liste			

Le chef d'établissement peut ainsi prendre connaissance de :

- L'« Identifiant » qui est le login saisi par le responsable lors de sa création de compte.
- > L'« E-mail du compte » qui est le mail associé au compte.
- L'État du compte : « Provisoire » ou « Validé » selon l'état de la procédure de création de compte. « Provisoire » correspond au compte en cours de création, pour lequel le responsable n'a pas encore confirmé la création en cliquant sur le lien du mail envoyé en fin de processus. Ce lien a une durée de validité d'une semaine.

Depuis cet écran il pourra également réinitialiser le mot de passe du responsable : cela consiste en un affichage d'une fenêtre d'information indiquant qu'un nouveau mot de passe a été envoyé par mail au responsable. Ce bouton n'est pas affiché lorsque le compte est en état « Provisoire ».

Nouveau mot de pas	se	
Un mot de passe pl compte et expédié a messagerie :	rovisoire a été af au responsable a ¡@;	fecté au à l'adresse de .fr.
	ОК	



5.5 Accès des élèves (CAE)

Ce menu a pour objet de permettre aux chefs d'établissement de gérer les accès des élèves aux téléservices. Deux sous menus ont pour objectif d'effectuer des opérations en masse : notification des accès et gestion des CAE des élèves.

La création des codes d'activation pour les élèves est assurée par SIECLE Base Élèves Établissement. En effet le code d'activation des élèves ne sert pas uniquement aux téléservices du portail « Scolarité service ». Il peut permettre à l'élève d'accéder à OBII, à un ENT... De ce fait un élève doit toujours avoir un code valide.

5.5.1 Notifier les accès des élèves en masse

Ce choix permet au chef d'établissement d'informer l'élève de la mise en place des téléservices ainsi que son code d'accès (CAE).

Ces courriers ont vocation à être distribués aux élèves directement dans l'établissement. La notification se fait par papier, il n'y a pas de notification par email pour les élèves. Ainsi les adresses des élèves ne sont pas affichées dans cette liste.





En cliquant sur le bouton « Notifier », le message ci-contre apparait : Pensez donc à sauvegarder ce fichier.

Attention
Si vous cliquez sur OK les élèves seront considérés comme notifiés. Pensez à enregistrer le fichier .pdf généré.
Ok Annuler

<u>Règles importantes :</u>

- La notification d'un CAE entraîne le stockage de la date de notification dans la base SIECLE.
- Lorsque l'option « Non notifiés uniquement » est choisie, la colonne « Date de notification » n'est pas affichée.
- L'écriture rouge, indique les élèves qui ont ou vont bénéficier de la continuité d'accès (le courrier de notification diffère quelque peu pour ces élèves).

Exemple :



Académie de VERSAILLES CLG GUY DE MAUPASSANT 32 RUE CAMILLE PELLETAN 78800 HOUILLES Tél: 01 61 04 32 60 Fax: 01 61 04 32 50 Courriel:

Le chef d'établissement

Le 10/01/2011

Objet : mise à disposition de services internet

DURAND Pierre

Vous êtes élève au CLG GUY DE MAUPASSANT, voici votre code d'activation qui vous permettra de créer un compte sur Internet pour accéder aux services qui vous sont proposés pour votre scolarité.

Elève	Classe	Code d'activation
DURAND Pierre	3EME1	ABCD EFG HJ 123

Dés le 11/01/2011, il suffit de vous connecter à l'adresse Internet : [adresse TS] [adresse ENT]

de saisir votre code d'activation puis de suivre les différentes étapes qui vous seront indiquées.

Une fois cette procédure réalisée, vous disposerez des services suivants :

[[Liste des télé-services nationaux et académiques ouverts par l'établissement à destination des parents] [et] [un espace numérique de travail]]; d'autres services pourront être ajoutés par la suite.

Enfin, concernant les règles de bon usage de ces téléservices, merci de vous référez à la charte correspondante jointe au règlement intérieur.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au chef d'établissement.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Le chef d'établissement [Nom du chef. d'étab.]



5.5.2 Gérer le code pour un élève

Ce choix permet au chef d'établissement de gérer le code d'accès d'un élève.

Cet écran de gestion individuel des CAE permet d'effectuer toutes les actions sur les CAE (création, gestion, notification, visualisation de l'historique).

ninisière -					Sconet Téléser	vices (Année 2012/2013)
enstigarment E	Sconet Ts /	/ Accès des Elèves / Gérer le Cod	le pour un élève			
	Accueil Aide	e Edition	Quoi de neuf	Informatio	ns pratiques	Quitter
Gestion des téléservices	Accès des Responsables	Accès des Elèves Statisti	ques			
Sélection des élèves	×	Notifier en masse	_			
Première(s) lettre(s) du n	om de l'élève	Gérer le Code pour un élév	Division			
	(Tous)	[(Toutes)	2	Rechercher	
Sélection des élèves 🕶 Première(s) lettre(s) du nor	n de l'élève	Recherche des élèv - Zone de saisie du - Par MEF - Par Division	ves correspo nom (à part	ndant a ir de la	ux critères première lettre)	
	(Tous)	• 1	L		Rechercher	
Liste des élèves	*				(<u>.</u>
Eleve	Date de naissance	Refus téléservices (hors OBII et applications académiques)	Date de notification	Code utilisé	Date de continuité d'accès	Gestion des codes
Charlene (1 L)	14/12/1996	-	11/12/2012	- 		Gérer les codes
Camille (1 L)	06/02/1996	-	11/12/2012	-		Gérer les codes
Cécile (1 L)	31/05/1996	-	11/12/2012	-		Gérer les codes
1 auro (41)	40/04/4006		44/40/0040			Gérer les codes
La liste	des élèves s'a	ffiche et un boutor	n « Gérer les	-		Gérer les codes
codes >	» apparait à co	té de chaque occu	rrence pour			Gérer les codes
per	rmettre la gest	ion individuelle d'	un CAE.			Gérer les codes
	5					Gérer les codes
alentine (1 L)	15/11/1996	-	11/12/2012	-		Gérer les codes
Vorgane (1 L)	19/04/1996		11/12/2012			Gérer les codes
a (1 L)	11/02/1996	-	11/12/2012	-		Gérer les codes
						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

> Après avoir cliqué sur le bouton Gérer les codes

L'historique des codes attribués à l'élève est affiché.

Cet écran indique :

- La visualisation du CAE.
- Une colonne « Valide » ou est indiqué le **seul code** valide et utilisable en cas de création de compte.
- Une colonne « Utilisé » qui indique si l'élève a déjà utilisé ce CAE (c'est-à-dire qu'il possède un compte et s'est déjà connecté).
- La date de la dernière modification du CAE.
- La date de notification du CAE à l'élève.



Si l'élève a accès aux téléservices, le refus de l'un de ces responsables s'effectue en cliquant sur le bouton « Enlever l'accès » : le CAE n'est dans ce cas pas invalider pour autoriser l'accès aux applications académiques, OBII et aux ENT mais l'élève n'aura plus le droit d'accéder aux téléservices nationaux (liens supprimés du portail des téléservices).



Un nouveau CAE Valide sera généré et une nouvelle occurrence apparaitra :

Code	Valide	Utilisé	Date dernière modif.	Date de notification	Date de continuité d'accès
OHWW - MYU - BKJ - PVD	Oui	Non	11/12/12 Création	11/12/12	
33P0 - 5LM - 18Z - 6VE	Non	Non	11/12/12 Invalidation	11/12/12	

Attention, si un CAE est en cours de validité, il sera invalidé avant la création du nouveau CAE valide.

Après avoir actionné le bouton

Notifier Code

Une notification du CAE est faite à l'élève par courrier. Le courrier spécifique aux personnes ayant bénéficié de la continuité d'accès est adressé à l'élève si le dernier CAE a une date de continuité d'accès et qu'elle est supérieure à la date de rentrée scolaire, ou s'il va bénéficier de la continuité d'accès.

Ce bouton est accessible si le CAE est valide.

La notification peut être faite plusieurs fois depuis cet écran.

Un message d'avertissement vous signale d'enregistrer le fichier PDF généré avant de l'éditer.

Attention
Pensez à enregister le fichier .pdf généré si nécessaire car l'élève sera considérée comme notifié.
Ok



Lorsque l'élève a ou a eu un code associé à un compte, le dernier compte connu est alors affiché dans un pavé supplémentaire. (La référence se fait sur le dernier des CAE ayant été associé à un compte. En effet un compte peut avoir été créé bien que le code d'accès ait été invalidé ou régénérer ensuite. Le dernier compte existant créé par l'élève est affiché).

tassation testinger	Sconet Ts / A	lccès des Elèves / Gér	Sconet Téléservices (Année		
The manage	Accueil Aide	Edition	Quoi de neuf	Informations pratiques	
Gestion des téléservices	Accès des Responsables	Accès des Elèves	Statistiques		
Elève sélectionné	×				
Elève : Joe Accède aux téléservices	- né le 18/10/1995 Enlever l'accès	Mef : Divisior	1CAP2 23323		
Compte téléservice	*				
Identifiant : monIdentif	iant	E-mail du compte :	monMail	Etat du compte : Ré initialiser le moi	Validé t de passe

Liste des Codes d'Accès (CAE)

Code	Valide	Utilisé	Date dernière modif.	Date de notification
2CST - 0H8 - 5HL - Q4P	Oui	Non	07/07/11 Création	
November Oada		Orde 1	Determent à la liste	k

Le chef d'établissement peut ainsi prendre connaissance de :

- > L'« Identifiant » qui est le login saisi par l'élève lors de sa création de compte.
- > L'« E-mail du compte » qui est le mail associé au compte.
- L'État du compte : « Validé » par défaut.

Depuis cet écran il pourra également réinitialiser le mot de passe de l'élève : cela consiste en un affichage d'une fenêtre d'information délivrant le nouveau mot de passe.

Nouveau mot de passe
Voici le mot de passe provisoire à communiquer à l'élève (un nouveau mot de passe devra être défini par l'élève à sa première connexion).: 12345678
ОК



5.6 Statistiques

5.6.1 Synthèse des codes élèves

Ce menu permet au chef d'établissement de consulter les statistiques concernant les codes d'activation délivrés aux élèves et de leur utilisation via la création de comptes internet Téléservices.

Une synthèse pour l'établissement apparait en premier, puis les statistiques sont déclinées par MEF / Division.

Synthèse des codes élèves de l'établissement

Nombre d'élèves	èves Nombre de refus Nombre de codes téléservices notifiés		Nombre de compte crées	% d'élèves avec comptes crées	% crées année courante	
815 39		783	3	0.37 %	0.37 %	

Synthèse des codes élèves par structure

3EME GENE :

Division	Nombre d'élèves	Nombre de refus téléservices	Nombre de codes notifiés	Nombre de compte crées	% d'élèves avec comptes crées	% crées année courante
3A	18	5	14	1	5.56 %	5.56 %
3B	21	3	19	0	0 %	0 %
3C	25	6	21	1	4 %	4 %
3D	25	7	19	0	0 %	0 %
3E	22	3	18	1	4.55 %	4.55 %
3F	25	4	23	0	0 %	0 %
3G	25	2	23	0	0 %	0 %
ЗH	22	3	20	0	0 %	0 %
Somme :	183	33	157	3	1.64 %	1.64 %

5.6.2 Synthèse codes responsables

Ce menu permet au chef d'établissement de consulter les statistiques concernant les codes d'activation délivrés aux responsables des élèves et de leur utilisation via la création de comptes internet Téléservices.

Une synthèse pour l'établissement apparait en premier, puis les statistiques sont déclinées par MEF / Division.

Synthèse des codes responsables de l'établissement

Nombre de responsables	Nombre de refus téléservices	Nombre de codes notifiés	Nombre de codes notifiés année courante	Nombre de compte crées	% de resp. avec comptes crées	% crées année courante	% élèves ayant au moins un resp. avec compte crée
1487	1	319	303	49	3.3 %	2.22 %	4.29 %

🖪 Synthèse des codes responsables par structure 😁

3EME GENE :

Division	Nombre de responsables	Nombre de refus téléservices	Nombre de codes notifiés	Nombre de codes notifiés année courante	Nombre de compte crées	% de resp. avec comptes crées	% crées année courante	% élèves ayant au moins un resp. avec compte crée
ЗA	29	0	29	29	11	37.93 %	37.93 %	50 %
3B	40	0	39	39	8	20 %	20 %	33.33 %
3C	47	0	35	35	9	19.15 %	19.15 %	28 %
3D	44	0	44	44	2	4.55 %	4.55 %	8 %
3E	41	0	41	41	0	0 %	0 %	0 %
ЗF	46	0	34	34	0	0 %	0 %	0 %
3G	46	1	34	34	1	2.17 <mark>%</mark>	2.17 %	4 %
зн	38	0	38	38	0	0 %	0 %	0 %
Somme :	331	1	294	294	31	9.37 %	9.37 %	14.21 %



<u>Nombre total de responsables</u> : Nombre de personne ayant la qualité de responsable légal 1 ou responsable légal 2 pour les élèves de l'établissement.

<u>Nombre total de Refus</u> : responsables ayant refusé l'accès aux téléservices. Nombre de personne ayant la qualité de responsable légal 1 ou responsable légal 2 et ayant signifié ce refus. (Pour un élève, un responsable peut avoir refusé et l'autre non).

<u>Nombre de codes notifiés</u> : nombre de personne ayant la qualité de responsables légal 1 ou 2 en possession d'un code d'activation valide et notifié.

Nombre de code notifiés année courante : parmi les code notifiés (ci-dessus), ceux dont la date de notification est comprise entre la date de rentrée et la date de fin de l'année scolaire en cours.

<u>Nombre de compte créés</u> : nombre de personne ayant la qualité de responsables légal 1 ou 2 en possession d'un code d'activation en cours de validité et étant rattaché à un compte internet.

Pourcentage de responsable ayant un compte créé : Nombre de compte créé / nombre de responsable * 100.

Pourcentage de comptes créés pendant l'année scolaire : Nombre de compte créé sur l'année scolaire en cours/ nombre de responsable * 100.

<u>Pourcentage d'élève dont au moins l'un des responsables a un compte créé</u> : Nombre d'élève dont au moins l'un des responsable légaux est en possession d'un code valide et associé à un compte internet / Nombre total d'élève * 100.